



BUREAU COMMUNAUTAIRE
jeudi 25 janvier 2024 à 18 H
Procès-Verbal

Le Bureau Communautaire de Bourges Plus s'est réuni, sous la présidence de Mme Irène FELIX, Présidente, le jeudi 25 janvier 2024, à 18 H, dans Salle du Conseil Municipal - Hôtel de Ville, 11 rue Jacques Rimbault à Bourges, sur convocation préalable de Mme la Présidente, adressée le vendredi 19 janvier 2024 et affichée le vendredi 19 janvier 2024.

Présents : Irène FELIX, Jean-Louis SALAK, Gérard SANTOSUOSSO, Bernard DUPERAT, Bruno FOUCHET, Alain MAZÉ, Stéphane GARCIA, Denis POYET, Corinne LEFEBVRE, Catherine PALLOT, Marc STOQUERT, Christine CHEZE-DHO

Excusés : Yann GALUT (pouvoir à Irène FELIX), Richard BOUDET, Marie-Christine BAUDOIN, Evelyne SEGUIN, Stéphane HAMELIN (pouvoir à Corinne LEFEBVRE)

Absents : Jean-Marie VOLLOT, Patrick BARNIER, Bernadette GOIN-DEMAY, Fabrice ARCHAMBAULT

Secrétaire de séance : Christine CHEZE-DHO Membre du Bureau

Président de séance : Irène FELIX Présidente de Bourges Plus

Mme la Présidente aborde l'ordre du jour du Bureau Communautaire à 18 H 15.

- 12 présents -

Approbation du procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du jeudi 11 janvier 2024 :

Mme la Présidente soumet aux Membres du Bureau Communautaire le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 11 janvier 2024.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Délibérations présentées par Mme FELIX :

1. ZAC du Moutet – Cession parcelles ZS 109 et ZS 112 (Ilot D) – SCI AFTRAL

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, a décidé :

1. d'approuver la cession d'un terrain de 9 590 m² cadastré ZS 109 et ZS 112 au sein de la ZAC du Moutet à Bourges à la SCI AFTRAL, représentée par M. Loïc CHARBONNIER, ou à toute personne morale venant à s'y substituer, au prix de 40 € HT/m² ;
2. d'autoriser l'acquéreur à effectuer les études de sol et investigations environnementales et à déposer tout dossier lié à la délivrance d'autorisations du droit des sols préalablement à la signature de l'acte de vente ;
3. d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer l'avant contrat, le Cahier des Charges de Cession de Terrains (CCCT), l'acte de vente, ainsi que tous les accessoires nécessaires.

Adopté à l'unanimité

Délibérations présentées par Mme FELIX en l'absence de M. BOUDET : Finances et solidarités communautaires

2. Demande de subvention – Contrat Régional de Solidarité Territoriale – Création de l'aire de co-voiturage près du centre hospitalier de Bourges

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, a décidé :

1. d'adopter l'opération et d'approuver le plan de financement relatif à la Création de l'aire de co-voiturage près du centre hospitalier de Bourges ;
2. d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à solliciter les subventions auprès des financeurs ;
3. d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

Adopté à l'unanimité

3. Demande de subvention – Requalification et aménagement PVI de la place Pierre Hervier à Bourges

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, a décidé :

1. d'adopter l'opération et d'approuver le plan de financement relatif à la requalification et l'aménagement PVI de la Place Pierre Hervier ;
2. d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à solliciter les subventions auprès des financeurs ;
3. d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

Adopté à l'unanimité

Délibérations présentées par M. GARCIA : Plan vélo intercommunal

4. Plan Vélo Intercommunal - Montant de la participation financière de Bourges Plus sur les travaux de la rue Barbès réalisés par la Ville de Bourges

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, a décidé :

1. d'autoriser le versement de la somme maximale de 911 260,30 € HT à la Ville de Bourges, sur présentation des justificatifs sollicités, sur la part « aménagements cyclables » des travaux réalisés par la Ville de Bourges sur la rue Barbès ;
2. d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette délibération et à en suivre l'exécution

Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, Mme la Présidente lève la séance la séance à 18 H 25.

Secrétaire de séance

Christine CHEZE-DHO
Membre du Bureau

BOURGES, le 30 JAN. 2024

La Présidente

Irene FELIX

